Ekhoscènes

La voix des entrepreneurs
du spectacle vivant privé

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 10/04/2025

COMMISSION D'ENQUÊTE RELATIVE AUX VIOLENCES COMMISES DANS LES SECTEURS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL, DU SPECTACLE VIVANT, DE LA MODE ET DE LA PUBLICITÉ

EKHOSCÈNES SALUE LES TRAVAUX DE LA COMMISSION ET APPELLE À POURSUIVRE COLLECTIVEMENT LA MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Paris, le 10 avril 2025 – La commission d'enquête relative aux violences sexistes et sexuelles commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité a rendu aujourd'hui ses conclusions, après 6 mois de travail et près de 400 acteurs auditionnés. Entendu en janvier 2025, Ekhoscènes partage la gravité des constats dressés par le rapport qui constitue une première pierre indispensable pour poursuivre la mobilisation collective à laquelle Ekhoscènes prendra toute sa part. Pour avancer désormais, il est nécessaire de généraliser les pratiques initiées pour continuer à libérer la parole et renforcer la protection des professionnels et du public.

Une commission d'enquête nécessaire pour poser un diagnostic sur les VHSS dans le domaine de la culture

Porté par son rapporteur, Erwan BALANANT, et sa présidente, Sandrine ROUSSEAU, le rapport de la commission d'enquête dresse des constats sans appel sur les mécaniques spécifiques des violences dans le milieu de la culture, qualifiées de « *systémiques, endémiques et persistantes* ».

En qualité de premier représentant des entrepreneurs du spectacle vivant privé, Ekhoscènes a été auditionné dans ce cadre pour partager les premières avancées mises en place dans le secteur à l'initiative du syndicat et de ses adhérents, mais aussi faire état des limites rencontrées par les professionnels, parfois dépourvus d'outils et de ressources pour réagir au mieux face aux cas de violences. Cette audition a ainsi été l'occasion pour Ekhoscènes d'interpeller les parlementaires et les pouvoirs publics sur la nécessité de bâtir un cadre d'actions commun à destination des professionnels.

Des recommandations salutaires visant à développer et généraliser les outils pour une protection renforcée des professionnels et des publics

Ekhoscènes partage pleinement la recommandation (n°49) visant à favoriser le dialogue et les échanges entre les différents acteurs engagés, dont le ministère de la Culture et la cellule Audiens. Ekhoscènes partage également la volonté inscrite dans le rapport d'augmenter les moyens de cette cellule créée notamment à son initiative (recommandation n°10).

La recommandation (n°37) prévoyant de rendre obligatoire la conduite d'enquêtes internes en cas de signalement VHSS, y compris en aval de la collaboration, déjà prévue par l'accord de branche dédié à la prévention des VHSS dans le secteur du spectacle vivant privé, est une mesure qu'il semble indispensable à Ekhoscènes de généraliser.

Plus largement, Ekhoscènes soutient la nécessité de prévoir l'organisation, sous l'égide du ministère de la Culture, d'une enquête de victimation sectorielle portant sur les différents types de violences afin d'objectiver le phénomène, en incluant la situation des mineurs, et d'élaborer chaque année un baromètre des violences (recommandation n°19).

Des recommandations qui confortent tant la pertinence des premières actions initiées que des chantiers à venir au sein du secteur

Plusieurs autres recommandations s'inscrivent dans le sens du travail mené depuis plusieurs années, au sein du secteur, par les partenaires sociaux de la branche du spectacle vivant privé dont Ekhoscènes en tant que première organisation d'employeurs, et au sein du syndicat lui-même.

Le Centre national de la musique (CNM) et l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP) prévoient tous deux la conditionnalité de leurs aides à des obligations spécifiques en matière de prévention et de lutte contre les VHSS, notamment en termes de formation des dirigeants.

Au niveau de la branche professionnelle, l'accord signé en 2023 par Ekhoscènes et l'ensemble des partenaires sociaux permet de renforcer le cadre juridique et d'accompagner les entreprises en leur fournissant des outils adaptés.

Plus spécifiquement au niveau du syndicat, un ensemble d'actions à destination de ses adhérents a également été développé. Elles incluent des webinaires juridiques, des modules et des guides pratiques, ainsi qu'un accompagnement pour les entreprises confrontées à une situation de VHSS.

Ces initiatives témoignent de la réelle prise de conscience du secteur et de sa volonté de transformation. Alors que le chemin est encore long, de nouveaux chantiers initiés par le syndicat au début de l'année vont se déployer en 2025 : une cellule d'urgence dotée d'une hotline juridique, une collaboration sur les aspects psycho-sociaux avec Thalie santé et la mise en place avec l'AFDAS d'un module de formation en ligne spécifiquement conçu pour les intermittents du spectacle.

Ekhoscènes continuera d'être un partenaire des pouvoirs publics pour accompagner et poursuivre la mobilisation collective contre les VHSS

Ekhoscènes continuera d'être à l'initiative et d'agir, pour que ses adhérents soient davantage outillés pour prévenir et réagir aux cas de violences sexistes et sexuelles.

Ekhoscènes s'engage à travailler aux côtés des parlementaires pour échanger autour de l'application des recommandations du rapport, en perspective d'une proposition de loi d'ores et déjà annoncée par le rapporteur. En cohérence avec le plan présenté par la ministre de la Culture, Rachida Dati, le 7 mars dernier, Ekhoscènes appelle le Gouvernement à soutenir les acteurs du secteur pour les accompagner dans la mise en œuvre des mesures recommandées par le rapport.

À propos d'Ekhoscènes :

Ekhoscènes est né de l'intégration, au sein du PRODISS, de deux autres syndicats majeurs du spectacle vivant privé (SNDTP et CAMULC), afin de représenter les scènes dans toute leur diversité (acteurs indépendants, groupes, …). Avec plus de 500 entreprises adhérentes, le syndicat est aujourd'hui le premier réseau d'entreprises privées du spectacle vivant, présentes sur tout le territoire. Ekhoscènes représente et accompagne producteurs de spectacles, exploitants de salles de concert, directeurs de théâtres et de cabarets, diffuseurs et organisateurs de festivals pour encourager et soutenir la création dans un écosystème en profonde mutation. Ekhoscènes est aussi un lieu de plaidoyer auprès des acteurs publics, un réseau au service de ses membres, et un lieu pour faire rayonner nos scènes en France et à l'international. Ekhoscènes, la voix des entrepreneurs de spectacle vivant privé, porte haut et fort leur passion de la création, leur audace pragmatique et leur esprit collectif.

Contact presse :
Elise Lalanne Larrieu
elalanne@bonafide.paris
+ 33 7 60 56 78 65